

Procès-verbal

Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'ESPE

de l'académie de Strasbourg

Séance du 4 juin 2018

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2018
2. Informations du directeur
3. La question de l'évaluation et des évaluations à l'ESPE
4. Le syllabus : une première étape vers l'amélioration de la qualité
5. Divers

ÉTAIENT PRESENTS :

Membres de droit

Représentants de l'Université de Strasbourg

Frédéric CHAPOT, Céline CLEMENT, Maria POPA-ROCH, Jean-Marc PLANEIX

Représentants de l'Université de Haute-Alsace

Nathalie GAVENS

Personnalités extérieures

Désignées par le recteur d'académie

Michel BARTHEL, Martin FUGLER, Véronique GASTON, Emmanuelle PERNOUX-METZ

Désignées par le conseil d'école

Pascal SCANDELLA, Marie-Odile STEBLER

Membres invités

François BERNIER, Philippe CLERMONT, Eric TISSERAND

Secrétariat de séance

Barbara BILGER

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

ETAIENT EXCUSES :

Membres de droit

Représentants de l'Université de Strasbourg

Pascal MARQUET

Représentants de l'Université de Haute-Alsace

Sandoss BEN ABID, Loïc CHALMEL, Laurent CURELLY, Maria Teresa SCHETTINO, Marc WEISSER

Personnalités extérieures

Désignées par le recteur d'académie

Jean-François PICARD, Fabienne SCHLUND

Désignées par le conseil d'école

Corinne DAUCHART, Nicole KRÄNKEL-SCHWARZ, Olivier PONCER, Gérald SCHLEMMINGER

La séance débute à 14h05

Jean-Marc Planeix accueille François Bernier, directeur de la Maison pour la Sciences en Alsace, qui succèdera à Mélodie FAURY.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2018

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations du directeur

Philippe Clermont évoque la prochaine inauguration de la nouvelle ESPE, qui se déroulera le 6 juin prochain, auxquels les membres du COSP sont invités.

Il évoque ensuite le dossier d'accréditation de notre Ecole.

Ce 6 avril dernier a été organisée, en visio-conférence, une réunion sur le projet présenté par l'ESPE associant les représentants des trois directions des ministères de tutelle (DGESIP/DGESCO/DGRH), l'ESPE, l'établissement de rattachement, l'établissement partenaire et le rectorat.

Ce dossier passera au CNESER, le 19 juin prochain, qui validera nos formations et nos objectifs pour les 5 prochaines années.

Par ailleurs, le Contrat d'Objectifs et de Moyens (anciennement dialogue de gestion) qui est cours de finalisation, sera pluriannuel jusqu'en 2022. Il sera présenté en conseil d'école, le 21 juin, ainsi qu'auprès de la direction de l'Unistra.

Ce plan fixe les grands objectifs : formations, recherche, patrimoine, Ressources humaines. Ce contrat sera enfin soumis à l'approbation du CA de l'Université.

Jean-Marc Planeix évoque la commission Filâtre, réunie à la mi-mai, qui a abordé la question des ESPE du futur où la recherche aura une grande importance.

3. La question de l'évaluation et des évaluations à l'ESPE

Jean-Marc Planeix évoque la question de l'évaluation qui reste cruciale pour les étudiants et les enseignants afin d'améliorer la formation.

Emmanuelle Pernoux-Metz, en collaboration avec Michel Barthel, présente un projet de questionnaire destiné aux responsables de parcours 1^{er} et 2nd degrés. Les membres du COSP sont invités à contribuer à cette réflexion en travaillant en séances sur les questions.

Ces questions porteront essentiellement sur la nécessité d'une formation de formateurs, la place de l'étudiant et de leur devenir, l'évaluation écrite ou orale, les effets attendus des évaluations aussi bien des étudiants que des enseignants.

Maria Popa-Roch évoque l'expérience sur le changement, depuis un an, de la méthode d'évaluation du parcours ADE (Adaptation à la diversité des élèves), avec une approche par compétences. Cette nouvelle forme d'évaluation comporte des points positifs et négatifs. Il va falloir attendre encore un an pour en faire une vraie analyse.

Eric Tisserand a rassemblé les membres de la commission des enseignements, le 25 mai dernier, qui dans sa première séance a déterminé son périmètre de travail, dont l'évaluation des formations et de l'impact du volume horaire des maquettes.

Emmanuelle Pernoux-Metz revient sur le travail du jour à savoir l'élaboration du questionnaire et surtout la définition des questions, afin que ce questionnaire soit exploitable au final.

Après débat, il a été décidé que ce questionnaire sera anonyme, il sera diffusé aux responsables de parcours du 1^{er} et du 2nd degré, chaque question comportera 3-4 réponses ainsi qu'une case « autre » pour une réponse libre et on indiquera en introduction à qui ce questionnaire s'adresse, son usage.

Ce questionnaire sera mis en application par E. Rasata à la mi-septembre et sera envoyé au mois de février, et à l'issue du retour de réponses, une synthèse sera rédigée, par E. Rasata, et présentée lors d'une réunion du COSP en invitant les responsables de parcours.

Voici l'ébauche des questions qui seront proposées :

- *Quels sont les cinq premiers mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit quand on vous parle de l'auté-evaluation ?*
- *Quelles sont pour vous les principales fonctions de l'évaluation (5 zones de réponses courtes)*
- *Quelles sont pour vous les formes d'évaluations que vous pratiquez ? Quelles en sont les formes qui vous semblent intéressantes mais que vous ne pratiquez pas ?*
- *Les temps/temporalités de l'évaluation : à quel(s) moments évaluez-vous les étudiants de manière générale ?*
- *Les objets de l'évaluation : quels sont les livrables attendus dans votre parcours ? Pouvez-vous préciser les types de productions ? A qui sont-elles destinées ?*
- *Quelles sont pour vous les effets attendus de l'évaluation (3 champs de réponses) ?*
- *Qu'en pensez-vous du point de vue du formateur ?*
- *Du point de vue des étudiants, dans la construction de leurs compétences professionnelles ?*

4. Le syllabus : une première étape vers l'amélioration de la qualité

Céline Clément explique qu'à un moment donné, il avait été question que les enseignants affichent leur plan de cours, afin de présenter les données sur lesquelles les étudiants peuvent s'appuyer, sur le contenu de cours, notamment pour faire le lien avec le monde de la recherche.

C'est un moyen pour les étudiants de suivre les cours, les évaluations, et de connaître le programme des UE d'un semestre.

Elle présente le modèle de plan de cours de deux universités du Québec. L'idée est, par cours, de rédiger une présentation courte sur l'objectif du cours, les contenus, la méthodologie de l'enseignement (présentiel, jeu de rôle,), l'évaluation, les sources documentaires, le calendrier des activités, ...

Elle demande aux membres du COSP de réfléchir à un canevas général, que les enseignants compléteront à chaque semestre et qui sera disponible sur Moodle.

Eric Tisserand émet une réserve possible en soulignant que l'outil informatique « Répertoire de l'Offre de Formation (ROF) » pourrait également procurer ses informations.

Après débat, Jean-Marc Planeix propose que la direction présente un modèle de syllabus (avec la liste des rubriques attendues) lors de la prochaine réunion et que les membres du COSP se positionneront sur cette mise en place.

5. Divers

La prochaine réunion sera programmée en octobre.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 16h09.

Fait à Strasbourg le 16 octobre 2018

Le Directeur de l'ESPE

Philippe CLERMONT

Le Président du COSP

Jean-Marc PLANEIX